

A Venir
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 45 route de Soucelles
49125 BRIOLLAY
Société en cours d'immatriculation au RCS d'ANGERS

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS
DU 11 JUIN 2026

LES SOUSSIGNÉS :

Madame Vanessa DULAC,
Demeurant 45 route de Soucelles, 49125 BRIOLLAY,

Monsieur Arnaud SECHET,
Demeurant 45 route de Soucelles, 49125 BRIOLLAY,

agissant en qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée A Venir au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 45 route de Soucelles, 49125 BRIOLLAY, et dont les statuts ont été établis par acte sous signature privée en date du 11 juin 2026,

Ont, d'un commun accord, procédé à la nomination des premiers gérants de la Société.

NOMINATION DES PREMIERS GÉRANTS

Les associés décident, à l'unanimité, de nommer en qualité de gérants de la Société, pour une durée illimitée :

- **Monsieur Arnaud, Stéphane, David SECHET,**
Né le 11 avril 1989 à ANGERS (49),
De nationalité française,
Demeurant 45 route de Soucelles, 49125 BRIOLLAY,
- **Madame Vanessa, Danielle, Michelle DULAC,**
Née le 28 mars 1982 à ANGERS (49),
De nationalité française,
Demeurant 45 route de Soucelles, 49125 BRIOLLAY,

Madame Vanessa DULAC et Monsieur Arnaud SECHET disposeront, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Madame Vanessa DULAC et Monsieur Arnaud SECHET acceptent les fonctions de gérant qui viennent de leur être confiées et déclarent n'exercer aucune autre

fonction, ni être frappés d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

En rémunération de leurs fonctions, Madame Vanessa DULAC et Monsieur Arnaud SECHET auront droit à une rémunération dont les modalités seront fixées lors de la prochaine délibération de l'Assemblée Générale des associés.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Fait à BRIOLLAY
Le 11 juin 2026

Monsieur Arnaud SECHET

Associé

« Bon pour acceptation des fonctions de gérant »

Madame Vanessa DULAC

Associée

« Bon pour acceptation des fonctions de gérante »